

Code INSEE : 24052000	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : C.C.P.B.	Année 2008	Poste Comptable : TRESOR PUBLIC
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 27/09/2008

Augmentation de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de conseillers
en EXERCICE : 30

L'an deux mil huit, le vingt sept septembre, le Conseil Communautaire de du Pays Beaumontois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la présidence de José DANIEL, Président.

PRESENTS : 30
dont VOTANTS : 29

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 19/09/2008

Etaient PRESENTS : A. CAROT, F. MENUT, D. MORTEMOUSQUE, B. BESLIN, M. MARCHAL, G. ROUSSELY, P. VALLERON, JM. SELOSSE, RM. ROUX, M. CABANE, D. CHOUPE, J. DANIEL, JL. HAVARD, C. CHASTENET, D. SEGALA, G. MEYRIGNAC, O. DELCEL, P. BONAL, ML. BOISSERIE, A. MERCHADOU, C. ISSARTIER, D. GRIMAL, V. GRELETTY, A. DELAYRE, E. VIERO, JP. HEYRAUD, A. CLAVEL, M. BALSE, T. PIMOUGUET, M. LIGNAC.

Etaient ABSENTS : néant

Secrétaire de séance : T. PIMOUGUET

Le Conseil Communautaire sur décision du Président,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2008 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Réajustement des crédits pour le remboursement d'emprunts et travaux supplémentaires des ruelles de Beaumont**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	-27 200.00		
Virement à la section d'investissement	023	24 300.00		
Intérêts réglés à l'échéance	66111	2 900.00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0.00		0.00
OP : OPERATIONS FINANCIERES		16 200.00		24 300.00
Virement de la section de fonctionnement			021	24 300.00
Emprunts en euros	1641	16 200.00		
OP : BEAUMONT DU PGD		8 100.00		
Immo. corporelles reçues au titre d'une mise à disposit°	23171 12	8 100.00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		24 300.00		24 300.00

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

A la Maison de Pays, le 27/09/2008
Pour extrait conforme,
Le Président

Le Président de la Communauté de Communes
du Pays Beaumontois
José DANIEL

